

BTS^A MÉTIERS DU VÉGÉTAL : ALIMENTATION, ORNEMENT ET ENVIRONNEMENT

HORTICULTEUR / HORTICULTRICE · PÉPINIÉRISTE · MARAÎCHER · ARBORICULTEUR / ARBORICULTRICE
CHEF(FE) D'EXPLOITATION HORTICOLE · CHEF(FE) DE CULTURE · TECHNICIEN(NE) HORTICOLE · VENDEUR/
VENDEUSE EN JARDINERIE · PRODUCTEUR / PRODUCTRICE PPAM

01 PRÉREQUIS ET APTITUDES

- Avoir obtenu un baccalauréat professionnel en lien avec le secteur d'activité ou de série générale ou technologique STAV.
- Avoir un réel intérêt pour le végétal et la production horticole.
- Apprécier le travail en équipe (écouter, conseiller, organiser le travail, diriger...).
- Être mobile.
- Avoir de bonnes aptitudes pour les travaux physiques.
- Avoir des aptitudes relationnelles et de communication.
- Être curieux, ouvert aux nouvelles technologies et aux diagnostics durabilité et performances.
- Avoir une capacité de travail personnel et d'autonomie.
- Si le/la candidat(e) est titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou supérieur, possibilité d'aménagement de parcours (nous consulter).

02 OBJECTIFS

Les objectifs de la formation brevet de technicien supérieur agricole «Métiers du végétal sont :

- De réaliser des diagnostics du ou des système(s) de production,
- De proposer et mettre en place des stratégies de conduite des productions de l'installation à la commercialisation,
- De mettre en œuvre un plan de production et le suivi des productions dans le cadre de la réglementation en vigueur et du cahier des charges,
- D'organiser la récolte, son conditionnement et sa conservation dans le cadre de la réglementation en vigueur, pilotage du système de production et de ses systèmes de cultures,
- Mettre en œuvre la démarche Qualité, Sécurité Environnement (QSE),
- Mettre en œuvre des expérimentations et le traitement des résultats et des données,
- D'enregistrer des références technico-économiques,
- De réaliser des actions d'accompagnement technique,
- D'organiser ses activités et l'activité d'une équipe,
- De gérer des achats, des stocks et des approvisionnements,
- De préparer des produits pour la vente,
- D'assurer la conformité aux obligations réglementaires et professionnelles.

Le brevet de technicien supérieur agricole «Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement» mène à des métiers de chef de culture ou de second exploitation. Les secteurs hors exploitation agricole peuvent être : station de recherche ou expérimentale, conseil aux producteurs, service de collectivité territoriale, association d'insertion, agriculture urbaine.

03 PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Apprenant sous statut apprenti (de 16 à 29 ans) et en contrat de professionnalisation.
- Satisfaire à un entretien avant l'entrée en formation.
- Fournir un CV, une lettre de motivation et les diplômes.
- Être éligible et conclure un contrat d'apprentissage.
- Inscription de janvier à septembre pour la prochaine rentrée de septembre.
- Entrée permanente possible tout au long de la formation (nous consulter).

05 LA FORMATION

DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

- Contrat d'alternance 2 ans, 40 semaines au CFA de la MFR (1350 heures) et 54 semaines en entreprise.
- Possibilité de contrat d'alternance 1 an / transition pro / CPF si niveau BTS déjà validé (nous contacter).

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nous consulter.

06 MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations diagnostiques, formatives tout au long du cycle de formation et évaluations certificatives (Contrôles en Cours de Formation : 60% et épreuve terminale 40%).
- Établissement non semestrialisé : pas de validation par bloc de compétences.

07 MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'alternance en MFR s'appuie sur la pratique du métier en entreprise qui est réinvestie dans les séances de cours à la MFR et permet à nouveau de se réinterroger en situation professionnelle.

- Réalisation de chantiers écoles chez différents partenaires.
- Visites d'exploitations en lien avec la filière horticole.
- Conduite de projets.

08 MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs, salles informatiques.
- Plateaux techniques avec matériel et outillage pour les travaux pratiques : serres de productions et de multiplications.
- Parc arboré de 6 hectares.
- Partenariats avec des professionnels acteurs de la filière horticole.

09 CONTENU ET COMPÉTENCES

DOMAINE DU TRONC COMMUN À TOUS LES BTSa

- M1** : Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- M2** : Construction du projet personnel et professionnel
- M3** : Communication

DOMAINE PROFESSIONNEL SPÉCIFIQUE À LA SPÉCIALITÉ AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- M4** : Conduite de systèmes de culture spécialisée
- M5** : Conduite des milieux de systèmes de culture spécialisée
- M6** : Organisation du travail dans le système de production
- M7** : Pilotage stratégique du système de production
- M8** : Accompagnement au changement

10 POURSUITES D'ÉTUDES

AUTRE BTSa TECHNICO-COMMERCIAL

« Jardin et végétaux d'ornement »

CERTIFICATS DE SPÉCIALISATION

LICENCE PROFESSIONNELLE

DIPLÔME D'INGÉNIEUR